

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 042f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60 6 Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine



Conférence du Conseil de l'Europe sur les quartiers défavorisés : quelles perspectives offrir aux enfants et aux jeunes ?

Strasbourg, 26.01.2006 – Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et la Direction de la jeunesse et du sport, en collaboration avec le ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et des Jeunes et le ministère français de la Jeunesse, du Sport et de la Vie associative, organisent une Conférence européenne sur « Les politiques intégrées de l'enfance et de la jeunesse en Europe - une chance pour les quartiers urbains défavorisés », qui se tiendra au Palais de l'Europe du 30 janvier au 1^{er} février.

La conférence réunira quelque 280 participants de 32 pays européens et des Etats-Unis. Au total, 123 villes seront représentées. Des fonctionnaires gouvernementaux, experts, élus locaux et régionaux, universitaires, chercheurs, représentants de la société civile et personnes engagées dans des activités de jeunesse figurent parmi les participants à cette conférence, qui fait suite au Congrès « Stratégies intégrées pour les enfants et la jeunesse dans les zones urbaines sensibles », qui s'est tenu à Berlin en novembre 2004. (*)

Pendant trois jours, cinq ateliers proposeront des pistes de réflexion et d'action pour redonner de l'espoir et un nouveau départ aux quartiers défavorisés et améliorer les perspectives d'avenir des enfants, des adolescents et de leurs parents dont les chances de succès dans la vie sont handicapées par le simple fait qu'ils résident dans ces zones de pauvreté, de marginalisation et d'exclusion. Les ateliers mettront l'accent sur la participation et l'engagement des jeunes dans la vie publique au niveau local, la coopération des services publics avec les ONG et la société civile, la promotion de la tolérance dans les quartiers, l'éducation non formelle et les perspectives d'emploi des jeunes défavorisés ; ils souligneront aussi la nécessité d'une action concertée entre la recherche, la politique et l'action sociale concernant les jeunes.

La Conférence sera ouverte le lundi 30 janvier à 14 heures par Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, Fabienne Keller, maire de Strasbourg, ainsi que par Peter Fricke du ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et des Jeunes, et Valéry Genniges du ministère français de la Jeunesse, du Sport et de la Vie associative. Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse, présentera les ateliers le mardi 31 janvier à 9h30. Yavuz Mildon, Président de la Chambre des régions du Congrès présentera les conclusions de la conférence le mercredi 1^{er} février à 12 h 30.

A l'occasion de cette conférence, le prix du Conseil de l'Europe « Jeunes citoyens actifs » sera décerné à cinq projets de jeunes originaires respectivement d'Allemagne, de Croatie, de Russie, de Hongrie et du Royaume-Uni. Créé en 2002, ce prix vise à promouvoir la participation active des jeunes à la vie sociale, surtout aux niveaux local et régional. La cérémonie d'attribution du prix se déroulera dans l'hémicycle du Palais de l'Europe le 30 janvier à 15 h 30.

Une conférence de presse aura lieu le lundi 30 janvier à 16 h 15 en salle 1 du Palais de l'Europe.

Contact : Dmitri Marchenkov, mobile +33 (0)6 75 65 03 49

Pour toute information complémentaire : www.coe.int/congress

* Le processus de Berlin résulte d'un programme du Ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la jeunesse.

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.